



CEREMONIE DES VŒUX 2023

Allocution du Maire

Vendredi 20 janvier 2023 – 19H00

Bonsoir,

C'est un très grand plaisir de vous accueillir ce soir. Merci de votre présence. C'est la première fois, depuis que nous avons pris nos fonctions en mai 2020, que nous pouvons nous réunir à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux.

Je salue tout d'abord les nouveaux habitants de la Commune qui sont au nombre de **35** ces deux dernières années.

Bienvenue dans l'un des plus beaux villages de France !

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, je vous présente mes meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année 2023. Je vous souhaite à vous tous, à vos familles, à vos proches, une année empreinte de joies familiales, de convivialité et de bonheurs partagés. Et, surtout, c'est peut-être le plus important, la meilleure santé possible.

Je souhaite également une très bonne année, riche en activités et en succès, à toutes nos associations, **le jardin à malices, l'association des parents d'élèves, la Gym, la Chasse, les anciens combattants et l'Alambic.**

Les effets de la crise sanitaire semblent s'estomper, mais de nouvelles incertitudes sont apparues au cours de ces derniers mois.

Nous espérons tous que cette nouvelle année permettra de retrouver une plus grande stabilité au niveau international, et permettra également d'apporter des solutions aux difficultés matérielles que nous sommes amenés à rencontrer dans notre quotidien.

Ayons une pensée pour le peuple Ukrainien victime des bombardements incessants et de plus en plus meurtriers du régime maffieux du dictateur Poutine.

Souhaitons que ce conflit ne dégénère pas, et soyons solidaires avec les familles ukrainiennes dans le malheur.

Sachons protéger et développer nos **valeurs démocratiques, sociales et humanistes.** Restons optimistes pour l'avenir, **restons dans l'action.**

La cérémonie des vœux, c'est aussi l'occasion de faire un rapide tour d'horizon de l'activité municipale.

Tout d'abord, je veux remercier l'équipe municipale qui me soutient depuis plus de deux ans et demi, je pense que nous travaillons bien ensemble pour le bien de la Commune.

Je veux aussi chaleureusement remercier les employés communaux et les personnels du SIVOS, ainsi que les maîtresses Nelly et Marie. Pour tous, ces deux dernières années n'ont pas été toujours faciles à gérer avec la pandémie et toutes les mesures de protection anti-COVID qu'il a fallu déployées dans le respect des réglementations sanitaires.

Pour ceux qui ne le connaîtraient pas, je vous présente **Damien Cotel**. Damien travaille aux cotés de notre fidèle **Jean-Jacques**. Il nous a rejoints il y a un peu plus d'un an pour suppléer aux arrêts incessants de l'agent titulaire.

Je ne sais pas si cela est toujours visible et reconnu, mais nous essayons d'apporter la plus grande attention à l'entretien et à l'embellissement de la commune. On peut remercier **Michel** qui est quasi-quotidiennement sur le terrain, aux cotés des employés communaux, pour répondre le mieux possible à vos sollicitations.

De nombreux travaux de voirie ont été réalisés : installation de nouveaux trottoirs, réfection de plusieurs routes et chemins, sécurisation de la RD 14, etc. Le montant de ces travaux de voirie s'est élevé à environ **80 000 €** sur ces deux dernières années.

Sans oublier l'antenne 4G opérationnelle depuis le printemps. Nous remercions **Christian Priollaud** d'avoir accepté qu'elle soit implantée sur son terrain.

An niveau de l'embellissement et de l'entretien, vous avez certainement remarqué les nouvelles plantations réalisées à différents endroits du bourg, l'installation d'une boîte à livres, l'installation de bancs devant le cimetière, les peintures refaites et les portes changées dans différents bâtiments communaux, les décorations de Noël, etc.

Nous allons poursuivre cette démarche d'embellissement par petites touches successives, avec la participation de tous les habitants qui le souhaitent. C'est d'ailleurs cette démarche qui a été récompensée par le Conseil Département qui nous a remis le 01 juin un prix spécial « *pour la contribution des habitants au fleurissement du village* » Encore merci à tous.

Comme vous le savez sans doute, l'église va nécessiter des réparations assez importantes pour éviter, en particulier, de nouvelles infiltrations d'eau. Un certain nombre de travaux urgents d'étanchéité ont été déjà réalisés à l'extérieur et, plus récemment, à l'intérieur, par l'entreprise Joslain avec la participation de plusieurs conseillers. Notons que le chauffage a pu être changé grâce un don de l'association Saint Maurice d'Echallat que nous remercions.

Mais le plus gros du chantier reste à faire. Nous avons fait réaliser, au printemps dernier, une étude de diagnostic par un cabinet d'architecte spécialisé, nous n'avons pas encore les conclusions pour pouvoir démarrer l'instruction technique et financière du projet.

De même, nous avons fait réaliser par le CAUE un diagnostic thermique du bâtiment de la cantine et des écoles, et le résultat n'est pas brillant !

Ces deux dossiers présentent des enjeux financiers importants à l'échelle de notre commune. Et vu l'instabilité économique et financière actuelle, la prudence s'impose.

Cependant, nous allons instruire très rapidement le dossier de rénovation thermique de la cantine et d'une partie des écoles car l'Etat vient de lancer le Fonds Vert qui permettrait de subventionner les travaux à hauteur de 80 %.

Par contre, malheureusement, par manque de visibilité, je ne pense pas que nous soyons en mesure de démarrer le chantier de l'église en 2023.

Cette année, 35 enfants sont scolarisés dans notre école et 46 à Douzat, les effectifs sont globalement stables, espérons qu'il en sera de même pour les années à venir.

*C'est le SIVOS Echallat-Douzat-Vaux Rouillac, syndicat intercommunal à vocation scolaire qui assure la gestion de l'ensemble des activités périscolaires : garderie, transport scolaire et cantine. Il emploie **une dizaine de personnes** et il est présidé par **Jean-Louis** qui y consacre beaucoup de temps et d'énergie. Pour information, sachez que ces services représentent un coût d'environ **2500 € par enfant et par an**.*

En début de mandat, nous avons fait le constat que c'était une activité qui était très prenante en termes administratifs de gestion du personnel et financiers, et qu'il était devenu indispensable de soulager **Hélène** afin qu'elle puisse libérer plus de temps pour les affaires et les projets de la Commune.

Nous avons donc décidé, avec Jean-Louis et les collègues maires de Douzat et Vaux-Rouillac, de recruter **Mme Aurore MARTIN** à raison de 2 jours par semaine, pour assurer l'administration du SIVOS. Elle partage le bureau d'**Hélène**.

Bienvenue à Aurore

Une autre bonne nouvelle, c'est que nous avons pu renouveler en grande partie, et même compléter, le matériel de la cantine, encore une fois grâce à un don de l'association Saint Maurice d'Echallat.

Enfin, je vous informe que l'affaire judiciaire qui nous opposait depuis plusieurs années à un ancien agent a pu être définitivement réglée début 2022.

Je veux maintenant vous donner quelques informations sur la mise en place du PLUi du Rouillacais, le plan local d'urbanisme intercommunal, qui va remplacer, à échéance d'un an environ, notre carte communale d'urbanisme en place depuis 2006.

Le PLUi sera le nouveau document d'urbanisme de référence pour toutes les nouvelles opérations de réhabilitation et de construction. C'est une démarche nationale, toutes les Collectivités sont appelées à le mettre en place. Le nôtre est prévu pour une durée de 15 ans.

Il doit répondre à la demande des Pouvoirs Publics de réduire la consommation de l'espace constructible afin de sauvegarder les terres agricoles et de lutter contre l'étalement urbain.

Concrètement, ceci va se traduire par une forte densification des espaces constructibles à l'intérieur des villages en utilisant les dents creuses, en réhabilitant les logements vacants, et en limitant les nouveaux terrains constructibles dans un périmètre très restreint autour de certaines zones déjà construites. Il faut atteindre une économie d'environ **40 %** sur la consommation des terres agricoles par rapport à ce qui a été consommé au cours des dix dernières années.

Une première phase de diagnostic effectué par le cabinet d'études PLANED a conduit à estimer à environ 1200 nouveaux logements les besoins du Rouillacais pour les 15 prochaines années. Cette estimation est basée sur la prévision d'une augmentation d'environ 1450 nouveaux habitants sur le territoire.

Ce sont ces éléments chiffrés qui ont été retenus pour élaborer le PADD, le plan d'aménagement et de développement durable du Rouillacais. Celui-ci a été validé par le Conseil Communautaire fin novembre. Ce document présente l'ensemble de la stratégie de développement du territoire à mettre en œuvre dans le PLUi. Outre les aspects d'urbanisme et de logement que je viens mentionner, il décrit les grands objectifs de politique publique pour le développement économique, le développement touristique, les transports, la revitalisation des bourgs, les nouveaux équipements, la protection des espaces naturels, etc.

3 Réunions Publiques ouvertes à tous sont programmées très prochainement pour vous informer en détail des éléments de ce PADD et échanger en direct avec les élus.

Elles se dérouleront le mardi 31 janvier à 19H00 à Genac, le mercredi 01 février à 19H00 à Saint Amand de Nouère et le jeudi 2 février à 19H00 à Courbillac.

La troisième étape de la construction du PLUi, qui va démarrer, consiste à écrire le règlement, définir communes par communes les zones constructibles et définir les surfaces constructibles.

Bref, là on va rentrer dans le vif du sujet.

Pour Echallat, les premières projections font état d'une superficie totale constructible d'environ 3 hectares tout compris, soit la possibilité de construction d'une trentaine de logements/maisons sur quinze ans.

Cette phase va durer au moins jusqu'à l'été. Les documents afférents seront disponibles en Mairie et des réunions d'information seront organisées. Un registre d'expression est déjà à votre disposition.

Je voudrais terminer mon allocution en remerciant **Stéphanie et ses équipes, la Team Com et la Team Déco**, pour les différentes activités d'animation et de communication qui sont réalisées tout au long de l'année.

Tout ce que je viens de dire, ou presque, vous le saviez déjà si vous êtes des lecteurs attentifs de notre Bulletin Communal. Nous apportons beaucoup d'attention et de travail à la conception et à la réalisation du bulletin, nous souhaitons qu'il soit un véritable trait d'union entre l'activité municipale et les habitants, n'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques et suggestions.

Il en est de même pour le site internet. Il donne, je crois, une très bonne image de notre village, et on y trouve de nombreuses informations pratiques, nous sommes à votre écoute pour toute amélioration.

Mention spéciale à la boîte à livres et aux décorations de Noël, nous n'avons que des retours positifs, ou presque, voire parfois des félicitations. Merci à **Jean Paul Ardoin** pour la réalisation de la boîte et à la **Team Déco** qui se donne beaucoup de mal pour décorer les quelques 70 sapins distribués sur toute la commune.

Enfin, encore merci à l'association **Echall'Arts et à son Président Didier**, je pense que l'édition 2022 a été un très grand succès, nous attendons tous avec impatience l'édition 2023.

Merci à tous et encore très bonne année

Si vous avez quelques questions ?